



Achat d'un véhicule par ma mère carte à mon nom peut on me la saisir

Par **nounounette**, le **19/03/2014** à **11:19**

Bonjour,

j'ai été incarcérée 10 mois le 12.09.2012 pour escroquerie j'ai pris une forte somme d'argent à mon entreprise pour donner à mon fils sans emploi et handicapé à 50% lui a été en prison pour recel 11 mois ainsi que sa femme.

Ensuite 6 mois sous bracelet et maintenant contrôle judiciaire jusqu'au procès dans quelques mois on m'a tout saisie voiture, maison et comptes bancaires saisie conservatoire, ma voiture a brûlé dans la garage où elle était entreposée émeutes dans le quartier

je n'ai pas d'emploi au chômage

ma mère me paie une voiture elle a 82 ans sans permis

ma question, j'ai mis la carte grise à mon nom

peut on me la saisir ?

si oui puis je la mettre au nom d'une personne fiable,?

si non pouvez vous me rassurer

merci pour votre réponse

cordialement

Par **domat**, le **19/03/2014** à **11:36**

bjr,

la carte grise n'est pas un titre de propriété mais un titre de circulation.

le propriétaire du véhicule est celui qui figure sur l'acte d'achat du véhicule.

si la facture est à votre nom, il peut être saisi.

cdt

Par **nounounette**, le **13/04/2014** à **20:41**

bonjour,

merci beaucoup pour votre réponse

donc si la facture est au nom de ma mère ainsi que la preuve du paiement, je n'ai pas souci à

me faire,

Cordialement